

Travail et Revenus extérieurs dans la Dynamique des Exploitations Agricoles

Elloumi Mohamed*

Introduction

Le recensement général de la population et de l'habitat de 1984 relevait que: "parmi les 1 786 400 personnes recensées actives occupées, 120 000 seulement se sont déclarées "Exploitants agricoles" alors qu'on a dénombré 380 000 ménages disposant d'une exploitation agricole" (Ref.1, pg. 21).

Cette constatation au-delà du problème statistique qu'elle pose aux responsables de l'enquête met le doigt sur un phénomène très important et pourtant pas récent, celui d'une agriculture qui n'a plus l'exclusive (si elle l'a jamais eu) d'assurer la reproduction des familles et des exploitations dans les campagnes tunisiennes.

De plus cela ne concerne que l'aspect activité et emploi et non les ressources et le revenu, cette dimension ne peut être saisie uniquement à travers les chefs d'exploitation et de toute manière elle est occultée par l'appareil statistique tunisien.

Or cet aspect de la réalité du monde rural est très important et mérite d'être éclairé par la prise en compte de toutes les dimensions de la reproduction de l'agriculture et pour toute action qui vise à transformer l'agriculture tunisienne. Toutefois, à l'échelle nationale on ne peut saisir que les aspects globaux de l'emploi et de l'occupation de la main-d'oeuvre ainsi que du temps consacré à l'activité agricole, alors que les aspects de revenu ne peuvent être saisis que dans le cadre de travaux de recherche au niveau de la petite région et de l'exploitation.

Même en ne considérant que l'aspect emploi et activité des chefs de ménage et d'exploitation, le phénomène de la pluriactivité n'est pas récent et de ce fait n'est pas conjoncturel. Il s'agit alors d'essayer de cerner l'évolution de ce phénomène et son importance et de le lier à l'environnement économique et politique global afin de dégager quelques éléments de compréhension à ce niveau, ce qui est nécessaire pour replacer par la suite l'évolution et les mécanismes que l'on observe au niveau de la région et de l'exploitation.

* Laboratoire d'Economie et de Sociologie Rurales I.N.R.A. - Tunisie.

Notre travail va donc de ce fait être divisé en deux parties. La première traitera des aspects globaux de ce phénomène qui a été rarement et seulement de manière connexe abordé dans des travaux de recherche, par la suite, et dans une deuxième partie nous aborderons les aspects propres au fonctionnement et à la dynamique des exploitations agricoles dans une région du semi-aride tunisien. Si la première partie se base sur les données des statistiques globales du Ministère de l'Agriculture et de l'INS., la deuxième partie porte sur les données et les résultats d'un travail de recherche puridisciplinaire dans la région de Zaghouan¹.

Problématique

L'agriculture tunisienne a connu plusieurs bouleversements et plusieurs ruptures qui l'ont à chaque fois profondément secouée; le plus loin que l'on remonte dans le temps, ce pays, carrefour entre l'Est et l'Ouest, a connu des transformations et des incursions nombreuses qui ont laissé leurs traces dans le sol et dans les pratiques (Ref.2). Ainsi après le développement florissant de l'agriculture sous les romains, comme en témoignent les pressoirs à huile disséminés dans toute la Tunisie et dont certains sont dans un environnement actuel des plus hostiles à la culture de l'olivier, les vandales et les bizantins ont fait regresser cette agriculture; puis ce sont les arabes qui ont introduit un nombre impressionnant de cultures et de techniques et ont fait de la Tunisie un laboratoire et un champ d'essais avant leur propagation vers d'autres pays et l'Europe à travers l'Espagne. Les hilaliens ont endommagé cette agriculture et ont fait reculer l'aire de l'agriculture intensive à quelques îlots autour des grandes villes. L'entrée des andalous en Tunisie a enrichi lui aussi le patrimoine agricole tunisien.

Plus proche de nous, la colonisation française qui est intervenue dans un pays à la campagne vide et épuisé par les famines et les prélèvements exorbitants du pouvoir central a été un grand bouleversement qui plaquait sur le droit canonique et coutumier tunisien de droit napoléonien comme outil d'une colonisation officielle et privée assez importante. Du point de vue des techniques, la culture des céréales et la pratique du dry-farming dans le Nord et les plantations d'oliviers dans le Centre et le Sahel de Sfax ont été les outils de cette nouvelles agriculture. L'indépendance puis les différentes stratégies de développement avec leurs orientations idéologiques sous-jacentes ont induit à maintes reprises des changements et des bouleversements dans la vie agricole et dans la reproduction sociale des couches rurales.

1 Projet de recherche sur les systèmes de production à dominante céréalière dans le semi-aride (Ref. 3).

De ce fait, tout au long de son histoire, l'agriculture tunisienne a été ouverte sur l'extérieur et a développé des échanges importants avec son environnement dans la recherche d'une complémentarité ou de liquidités nécessaires au paiement de l'impôt. Ainsi peut-on citer l'exemple de l'économie oasienne et des échanges qu'elle a toujours entretenus avec son arrière pays, de même le développement de certains ports avec l'exportation de produits agricoles et artisanaux témoigne de cette orientation (Réf. 4).

La régression des échanges n'est attribuable et n'est repérable qu'en période de troubles où la population recherche une certaine autonomie et autarcie afin d'assurer sa reproduction et sa survie.

Cette ouverture s'est toujours traduite, en plus de l'échange de flux de produits agricoles contre des flux monétaires, en un autre type d'échanges concernant la main-d'oeuvre et les flux monétaires entre le secteur agricole et les autres secteurs ou à l'intérieur du secteur agricole, entre différentes couches d'agriculteurs.

Ainsi, l'association entre la fonction d'agriculteur et d'autres types d'emploi n'est pas du tout récente en Tunisie; et quoiqu'elle ait connu des formes spécifiques à chaque époque elle a toujours été caractéristique de la quasi totalité des régions agricoles du pays. Elle peut intéresser alors le chef de "l'exploitation" et de la "famille", ou un membre de cette dernière; toujours est-il qu'elle donne lieu à un flux monétaire supplémentaire et à un revenu extra-agricole.

Après la colonisation française le retour à une économie monétaire et d'échanges s'est beaucoup renforcée. Bien que le développement de l'agriculture européenne n'ait concerné qu'un million d'hectares sur les cinq millions d'hectares cultivables, l'agriculture "traditionnelle" s'est beaucoup ouverte. L'existence de la pluriactivité et des revenus extérieurs fut même institutionnalisée avec la création des lotissements indigènes. Ces lotissements permirent de fixer une population rurale anciennement nomade et transhumante autour des domaines coloniaux afin d'assurer à ces derniers un volant de main-d'oeuvre disponible pour les moments de pointe.

Par ailleurs, dans pratiquement toutes les régions du pays, le revenu des agriculteurs est constitué de deux parties, l'une tirée de l'agriculture (vente et autoconsommation des produits de "l'exploitation") et l'autre provenant du travail salarié et souvent servi sous forme de numéraires. (Ref.5).

Mais cette forme de pluriactivité, liée à une agriculture précaire et incapable de subvenir aux "besoins" de la famille n'est qu'un aspect d'un phénomène plus large et plus ancien comme nous venons de le voir. En effet, toutes les couches sociales connaissaient des situations similaires et cherchaient à diversifier leurs sources de revenu soit en pratiquant une agriculture diversifiée soit en multipliant leurs sources de revenus. Ainsi, plusieurs exploitants bénéficiant de lots coloniaux, que ce soit des tunisiens ou des européens, avaient des activités en ville dans le commerce ou dans les professions libérales.

Depuis l'indépendance, époque pour laquelle nous disposons de chiffres assez fiables sur la population rurale, cet aspect de la vie des campagnes n'a pas connu de transformations profondes; on observe toutefois des variations qui semblent pouvoir être rapprochées de la conjoncture économique et socio-politique du moment.

Actuellement et d'après les chiffres officiels, la proportion de double-actifs est très importante, voisine de 40 %, cependant ce chiffre ne concerne que les chefs d'exploitation et non les membres de leur famille et ne considère que l'aspect emploi et non l'aspect revenu. Or si l'on tient compte de ces deux aspects, la proportion d'agriculteurs pluriactifs doit être plus importante toutefois, les chiffres au niveau national manquent pour l'affirmer.

Ce n'est donc qu'à partir d'études de cas et de monographies régionales que l'on peut approcher une telle réalité.

Mais avant d'aller plus loin, quelques définitions s'imposent afin de clarifier le débat et afin éviter les connotations qui sont étrangères à notre milieu. En effet, certains termes tels que exploitation, famille, revenu agricole et extra-agricole, transfert entre secteurs doivent être précisés car dans leur acception la plus courante ils renvoient à des réalités bien précises, celles des pays du Nord de façon générale.

Ainsi, la famille renvoie à la famille au sens strict d'un couple et de ses descendants directs, parfois de ses ascendants directs; en Tunisie, ce terme a une acception plus large et les relations de parenté sont plus solides et donnent lieu à plus d'échanges et de soutien. Ainsi, on rencontre des "exploitations" en indivision gérées par plusieurs frères dans une sorte de collectif familial qui a ses règles et sa hiérarchie propre. Cette multiplicité des cellules familiales à l'intérieur de la famille crée un certain nombre de blocages, mais permet une certaine souplesse dans la division du travail et dans la répartition des tâches.

L'exploitation prend de ce fait une connotation différente de celle généralement admise d'un espace bien défini, support des activités agricoles d'une famille au sens strict; ici, l'espace peut être indéfini comme la famille. Il y a les parcours collectifs, la location de jachère ou "achaba"; la multitude des formes que peut prendre le faire-valoir et l'apport en main-d'oeuvre et en capital des différents membres de la famille, ainsi que les formes d'appropriation font que l'exploitation doit être d'une conception plus large.

Le revenu agricole doit être lui aussi défini et précisé dans ses différents aspects et origines. Il existe très peu de travaux sur ce thème et là aussi l'agricole et l'extra-agricole doivent être précisés sinon rejetés en tant que termes désignant des réalités antagonistes. En effet, que dire du revenu tiré de la prestation de service avec un tracteur qui sert en premier lieu de moyen de travail pour l'exploitation propre? Que dire encore du produit de commercialisation du lait à travers une crèmerie au village tenue par les membres féminins de la famille ou encore de la vente de la laine transformée

par ces mêmes femmes? Qu'en est-il de l'engraissement des ovins et des taurillons, tâches féminines dans plusieurs régions de la campagne tunisienne? Où est l'agricole et l'extra-agricole?

Comment peut-on comptabiliser le travail chez les gros agriculteurs contre des semences, des heures de tracteur? C'est là l'autre aspect de la difficulté, chiffrer tous ces revenus et en tenir compte. Comment pouvoir transformer le blé autoconsommé en monnaie et comment lui attribuer un prix de revient quand on sait que pour une bonne partie il met en jeu des facteurs de production qui sont eux aussi difficiles à chiffrer du fait de leur nature; travail familial, semence autoproduite, fumier aussi, etc.

Quant aux transferts entre secteurs, outre ceux qui sont mesurables à travers les circuits officiels et ceux que l'on peut aborder par calcul et approximation tels que les prélèvements de surplus par les rapports de prix et les termes de l'échange, tous ceux qui ont trait à l'économie non marchande et ceux qui ont pour siège la famille (transferts de revenu, de main-d'oeuvre,...) ne sont que rarement signalés et même jamais estimés.

Notre objectif n'est ni de donner des définitions claires et définitives des différents concepts que nous venons de passer en revue, ni de faire un bilan précis des échanges intersectoriels. Il est simplement, à travers une étude de cas, d'apporter quelques éléments de compréhension des mécanismes réels qui sont observables au niveau de l'agriculture et notamment en ce qui concerne donc le revenu et le travail extérieur.

Il s'agit, au niveau national, de mesurer l'importance de ce type d'agriculture, de voir dans quelle mesure il se distingue du modèle de l'agriculture à temps plein et surtout d'en saisir l'importance sociale et politique et de mesurer le coût de sa destruction dans la formation sociale tunisienne. A ce niveau, il s'agit pour nous de voir la relation qui peut exister entre le développement de cette agriculture et la conjoncture économique et d'évaluer dans quelle mesure la politique agricole, caractérisée par le bas niveau des revenus agricoles, concourt à ce développement.

Pour une analyse plus fine des déterminants, internes à l'exploitation, de l'apparition des revenus extérieurs nous nous placerons au niveau local et à celui de l'exploitation. C'est à ce niveau aussi que sera étudié le rôle du revenu extérieur dans la dynamique d'évolution des exploitations et dans leur reproduction en essayant de voir quels types de stratégies particulières sont permis par les revenus extérieurs et quels en sont les impacts sur les systèmes de production. Enfin, nous chercherons à mieux cerner le devenir de cette agriculture à travers son rôle particulier et ses relations avec l'environnement.

Pour cela nous disposons de l'enquête sur les structures des exploitations de 1961/62 (Ref.8) effectuée dans le cadre du recensement mondial des exploitations agricoles pour le compte de la FAO. Puis, à partir de 1977 les enquêtes agricoles de base annuelles permettent de suivre de plus près les évolutions des effectifs et des emplois. Le recensement général de l'emploi et

de la population en 1984 donne une vision plus globale de la population rurale dans la population totale.

C'est pour un aperçu sur les revenus et surtout la part des revenus extérieurs, même ceux qui sont facilement mesurables qu'il y a un vide assez difficile à combler. Quelques indicateurs globaux, tels que le revenu des travailleurs tunisiens à l'étranger à travers les bureaux de poste, sont donnés malheureusement par gouvernorat et intéressent donc le monde rural et urbain à la fois.

C'est donc cet aspect du problème qui sera le plus approfondi dans l'étude régionale.

Première Partie

La pluriactivité des agriculteurs au niveau national: Evolution et signification - Quelques éléments d'explication

Les statistiques globales abordent la question de l'occupation du temps des chefs d'exploitation dans l'agriculture, mais déjà au la définition du terme "agriculteur" les deux grandes sources de statistiques ne sont pas d'accord sur les limites à donner à cette profession..

Ainsi l'INS définit la population agricole active comme étant composée de "personnes actives qui consacrent la majeure partie de leur temps à une activité agricole qu'elle leur procure ou non le maximum de revenu. Ce chiffre est nettement inférieur à celui estimé par le Ministère de l'Agriculture qui intègre dans la population agricole toute personne qui s'adonne à une activité agricole ne fut ce qu'une journée par an". (INS Ref. 6). Pour le Ministère de l'Agriculture, "en matière d'emploi agricole, la différence entre les estimations des services statistiques du Ministère de l'Agriculture et ceux de l'Institut National de la Statistique provient du fait que ces derniers procèdent au recensement de la population active agricole occupée dans l'agriculture et en tirant son principal revenu, alors que les premiers estiment la population agricole celle qui est occupée totalement ou partiellement dans l'agriculture et qui en tire totalement ou partiellement son principal revenu" (Ref. 7).

Cette confusion dans la définition de la population rurale active se retrouve chez la population elle-même (voir plus haut) puisque nous signale l'INS "certaines personnes ont... préféré se faire recenser comme chomeurs alors qu'elles vivent dans un ménage disposant d'une exploitation agricole et dont elles sont les seuls membres actifs" (Ref. 1).

C'est donc la conception même de l'activité agricole qui est en jeu et au-delà de la terminologie c'est une vision du monde rural et de son interrelation avec les autres secteurs qui est en cause¹.

1 En terme de méthode cela nous oblige à une grande prudence dans la manipulation des chiffres.

1) Importance de la pluriactivité au niveau agricole

L'enquête de 1961/62 donne une proportion de 49 % de chefs d'exploitation pluriactifs, proportion assez importante surtout si l'on rappelle qu'elle ne concerne que les chefs d'exploitation et qu'elle occulte donc les revenus des autres membres de la famille et surtout les transferts de revenu qui peuvent avoir lieu à l'intérieur de la famille élargie. Vingt ans après, l'enquête agricole de base de 1980 donnait 39,9 % d'agriculteurs double-actifs. La question se pose alors sur la signification de cette importance et surtout de l'évolution de ce phénomène.

En effet, si l'on explique souvent la pluriactivité comme forme transitoire avant le départ vers la ville et la cessation de l'activité agricole, les chiffres semblent confirmer cette hypothèse. Seulement si l'on considère le nombre d'exploitations total, on trouve qu'il est resté constant et qu'il a même connu une légère augmentation.

Ce qui s'est passé est plus une cessation de la pluriactivité en faveur de l'activité agricole que le contraire; il y a donc plus un phénomène de spécialisation qu'un phénomène de prolétarianisation et de départ de l'agriculture. Il est vrai que ceci s'est accompagné d'une régression importante du taux de la population rurale. En effet cette dernière connaissait un taux de croissance annuel de 1,3 % alors que pour la population totale il était de 2,4 %. En plus on observe sur la même période un vieillissement des chefs d'exploitation agricole. Par conséquent il y a un phénomène de destruction du monde rural et de diversification des activités artisanales liées à l'agriculture. Il s'en est suivi une spécialisation dans la production agricole de ceux qui y restent ou qui y retournent après une activité en dehors de l'agriculture.

Par ailleurs l'importance de la pluriactivité dans les différentes couches sociales confirme cette hypothèse. Ce sont en effet les petits agriculteurs disposant de moins de 5ha. qui représentent la proportion la plus importante de pluriactifs (52 %) et qui représentent aussi 55 % de tous les pluriactifs. Cette concentration de la pluriactivité dans les franges les "moins pourvues en terres" montre que la recherche d'une activité extérieure se fait donc plus dans le but d'obtenir un complément de revenus nécessaire à la reproduction de la force de travail que dans celui d'une réelle diversification de l'activité dans le milieu rural. Il s'agit en plus, dans la majorité des cas, de travaux agricoles et uniquement d'échanges entre exploitations. Pour la frange des exploitations de plus de 100ha., il s'agit alors d'une forme d'agriculture liée à l'absentéisme et qui constitue donc, là aussi, un désengagement de l'agriculture.

Enfin, l'enquête agricole de base de 1985 donne comme population de pluriactifs le taux de 43%. Ce taux est en progression par rapport à celui de 1980 (pourtant réalisé avec les mêmes outils et la même méthodologie). Cette légère progression cache une évolution et une transformation complète de la population active comme le montre le tableau suivant:

Tableau 1 - Evolution de l'emploi dans l'agriculture par sexe et par statut dans la fonction

Statut dans la Profession	1975			1984		
	SM	SF	Ens.	SM	SF	Ens.
Chef d'exploitation	218,7	11,0	229,7	190,7	21,7	212,4
Salarié	174,7	11,8	186,5	166,0	8,1	174,1
Aide familial	43,8	45,0	88,8	20,8	65,7	86,5
Autre	2,8	1,2	4,0	2,1	0,3	2,4
TOTAL	440,0	69,0	509,0	379,6	95,8	475,4

S.M. sexe masculin; S.F. sexe féminin.

Source: Ref. 1, page 22.

Le tableau 1 montre une régression de 6,6 % en terme global de l'ensemble des actifs agricoles, mais cette baisse qui est assez faible cache des évolutions divergentes pour les deux sexes.

En effet, si pour le sexe masculin la régression est générale quelque soit le statut dans la profession - notamment pour les chefs d'exploitation avec près de 13 % et surtout pour les aides familiaux avec 52,5% - pour le sexe féminin l'évolution est totalement inverse avec une augmentation importante dans les deux statuts concernés par la baisse pour le sexe masculin (97 % et 46 %). Tout se passe comme si, pour chaque départ d'un aide familial masculin d'une exploitation, un membre féminin de la famille prenait la relève. Ainsi s'opère un double phénomène: celui de l'exode des hommes vers d'autres secteurs et celui de la participation des femmes au travail agricole.

C'est ainsi qu'en 1984 21 700 chefs d'exploitation féminins ont été recensés contre 11 000 en 1975, soit pratiquement un doublement de cet effectif¹. Le phénomène pour les aides familiaux est à ce sujet assez significatifs. ainsi, si la variation globale est de - 2,5%, celle des aides masculins est de - 52,5% (ou 23 000 individus) qui sont remplacés par 20 700 individus du sexe féminin.

Cette transformation en profondeur de l'emploi dans l'agriculture qui s'accompagne d'un vieillissement de la population des chefs d'exploitation marque un désengagement total du sexe masculin de l'agriculture et une plus grande orientation vers les autres secteurs de l'économie.

1 Cela doit être aussi attribué à l'évolution sociale dans les campagnes où les femmes ne sont plus sous la tutelle des hommes et peuvent, contrairement au passé, exploiter directement leur patrimoine foncier.

Ainsi, comme le relève le recensement général de la population et de l'habitat de 1984, "il semble qu'il y a eu transfert de main-d'oeuvre masculine agricole au profit du secteur bâtiment et travaux publics puisque 52 % des occupés dans le bâtiment vivent en milieu rural bien qu'ils travaillent sur les chantiers à l'intérieur des périmètres communaux" (Ref. 1).

Mais quels sont les agriculteurs qui sont touchés par ce mouvement de transfert quelles en sont les conséquences sur le secteur agricole et dans quelles conditions cela va-t-il s'opérer?

Les premières indications statistiques dont nous avons pu disposer sont celles de l'enquête sur les structures des exploitations agricoles en Tunisie (Ref. 8). Cette enquête distingue entre les exploitants qui consacrent la majeure partie de leur temps à l'exploitation de leur terre et ceux qui le font pour une autre activité.

Pour l'ensemble de la Tunisie, nous avons 49 % des exploitants qui

Tableau 2 - Répartition des exploitants selon l'activité principale

	Exploitant consacrant la majeure partie de son temps à :			
	Exploiter ses terres		une autre activité	
	%	Nombre	%	Nombre
0 à 20 ha.	46,3	45 300	53,7	125 000
20 à 100 ha.	72,8	36 600	27,2	13 700
100 ha. et plus	84,3	4 300	15,7	800
TOTAL	51,0	165 900	49,0	159 800
Nord	67,0	65 300	33,0	32 000
Sud et Centre	44,0	100 700	56,0	127 800

Source: Enquête 1961/62

consacrent la majeure partie de leur temps à une autre activité (ce qui ne veut nullement dire que les 51% restant ne consacrent leur temps qu'à l'agriculture). Donc en terme de pluriactivité la proportion doit être supérieure à 49%).

Selon la taille des exploitations on a:

Ainsi, sur les 159 800 exploitants qui consacrent la majeure partie de leur temps à une activité autre que l'exploitation de leurs terres 90,9% ont des exploitations de moins de 20ha, 8,6% ont entre 20 et 100ha et 0,5% ont 100ha. et plus. C'est donc parmi les petits exploitants que se recrute la majorité des pluriactifs dans l'agriculture au lendemain de l'indépendance.

Le tableau nous montre aussi que ce taux augmente du Nord au Sud, ce qui peut être lié d'une part à la densité de la structure urbaine et au système de cultures d'autre part. Mais rien ne nous permet de faire à ce stade une relation entre les systèmes de production et l'occupation des exploitants.

Tableau 3 - Répartition des pluriactifs (enquête 1980)

	Nombre total d'exploitants	Pluriactifs Nombre (1)	% (1)/(2)	% des P.A. (1)/(2)
0 à 20 ha.	296 000	125 500	43,0	89,8
20 à 100 ha.	54 600	13 600	24,9	9,6
100 ha. et plus	4 400	800	18,2	0,6
TOTAL	355 000	141 900	39,9	100,0
		(2)		

Source: enquête agricole de base 1980.

En 1980, l'enquête agricole de base nous donne les éléments suivants: sur l'ensemble du pays, les exploitants ayant une autre activité sont au nombre de 141 900 sur un total de 355 000 soit 39,9 % dont 51,6 % ou 73 200 consacrent moins de deux mois à leur exploitation.

En terme de strate, on retrouve à peu de choses près les résultats de l'enquête de 1961/62. Ces résultats se caractérisent par une prédominance de la strate 0-20ha. pour la fourniture des pluriactifs avec un taux de 43 %, les exploitants ayant 100ha. et plus présentant un taux assez élevé de 18,2 %.

Par ailleurs, du point de vue région, nous pouvons toujours observer le même phénomène avec une pluriactivité plus importante au Sud et au Centre qu'au Nord, que l'on peut lier à l'occupation dans l'agriculture en journées de travail puisque celle-ci décroît aussi du Nord au Sud. Ainsi, c'est au Centre-Est que l'on note le taux de pluriactifs le plus fort (57,7%) qui correspond seulement à 100 jours par an effectivement consacrés à l'agriculture par opposition au Nord-Est (190 jours et 36,2%).

Du point de vue revenus, les statistiques nationales ne se sont pas attachées à cet aspect et les indications sont très rares et ne semblent concerner que les chefs de ménage et non la famille au sens que nous lui donnons dans ce texte. Dans ce cadre précis l'enquête agricole de base de 1985 donne les chiffres suivants :

Sur 376 400 exploitants, 254 000 tirent leur principal revenu du secteur agricole parmi eux 213 400 travaillent uniquement sur l'exploitation et 40 200 sont pluriactifs. Le reste, soit 122 400, tirent leur principal revenu d'autres secteurs soit 32,5 % du total des exploitants.

Ainsi donc, il s'opère entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie un transfert à travers la multiactivité des chefs d'exploitation. Ceci est renforcé si l'on tient compte du fait qu'un bon nombre des autres membres de la famille est employé dans des secteurs autres que l'agriculture tout en conservant leur résidence principale dans le milieu rural c'est-à-dire sur l'exploitation familiale.

Or si, en Tunisie, l'exode rural est un phénomène réel qui se traduit par une concentration de la population dans les villes, il ne s'accompagne pas comme on pouvait s'y attendre d'une réduction du nombre d'exploitations, au contraire. Cela tient d'une part à la nature de la dynamique démographique de la population tunisienne qui connaît un taux de croissance assez important (environ 3% dans les années 60 et 2,5 dans les années 80) et d'autre part à la nature des rapports avec la terre. En effet, l'exode ne s'accompagne que rarement de la cession de la terre ou de la part d'héritage car ces dernières constituent une source de sécurité par rapport à l'aventure qu'est l'exode lui-même. Cela aboutit à des situations d'indivision de la propriété et d'exploitation de la terre en commun généralement par un membre de la famille qui reste sur place. Ceci explique en partie le maintien voire l'augmentation du nombre d'exploitations parallèlement à la multiplication de la pluriactivité et de l'importance des revenus extérieurs dans la formation du revenu des agriculteurs.

2) Pluriactivité et contexte économique

La pluriactivité des familles agricoles comme montrée plus haut, n'est pas un phénomène récent en Tunisie car dès la première enquête sur les structures d'exploitations elle se présente avec un pourcentage élevé (49% des exploitants consacrant la majeure partie de leur temps à une activité autre que l'exploitation de leur terre ou cheptel ce qui permet de déduire que le taux de pluriactivité est plus encore forte).

Aussi que la pluriactivité doit-elle être considérée comme une caractéristique profonde de l'agriculture tunisienne sur laquelle la conjoncture économique et socio-politique n'a d'effet qu'en termes de variations.

Le recours des exploitants agricoles tunisiens à d'autres activités semble, de ce fait, être l'aboutissement d'un développement économique de l'agriculture avec notamment le choc important qu'a été la colonisation.

En effet, celle-ci a réduit l'espace vital agricole et a poussé les nomades et les transhumants à se fixer et à perdre ainsi leur autonomie. Cette colonisation a créé les lotissements indigènes que A. ZGHAL décrivait en ces termes: "on commence par découvrir un domaine exploité d'une manière collective, qu'on classe comme faisant partie du domaine de l'Etat. On partage ensuite ce domaine en deux parties; sur les meilleures terres on trace des lots pour la colonisation de 100 à 150 hectares sur ce qui reste (les terres en pente souvent très accentuée, mais susceptibles cependant d'être labourées à la charrue arabe) on trace des lots de 10 à 15 hectares. Le système colonial espérait par cette réforme agraire de type colonial fixer dans les campagnes tunisiennes deux catégories de population: des colons français et une main-d'oeuvre agricole disponible" (Ref. 10).

Poncet, faisant le bilan de cette colonisation écrivait que: "loin de fixer au sol des milliers de familles de petits fellahs, ce qui était effectivement nécessaire, le recasement les a déracinées, refoulées ou prolétarisées" (Ref. 11).

Enfin, la relation entre les deux secteurs finit par s'établir comme le décrivait ZAMITI à qui nous empruntons le passage suivant: "La séparation des communautés rurales de leurs moyens de production par confiscation des terrains de parcours, la destruction des rapports communautaires par fixation sur des parcelles individuelles inaptes à assurer la subsistance, vont contraindre les sujets massés autour des fermes coloniales à se livrer à la longue au travail salarié afin d'acheter les denrées alimentaires qu'ils ne sont plus en mesure de produire directement" (Ref. 12).

Cette conclusion montre bien que pour la frange des exploitations inférieures à 20ha c'est l'insuffisance du revenu agricole qui pousse à la recherche d'une source de revenu supplémentaire. Mais c'est aussi l'intégration au marché et la réduction de la part de l'agriculture dans la couverture des besoins qui sont en cause; nous verrons par la suite que ce sont là des facteurs assez forts et permanents dans la pluriactivité.

Il faut aussi signaler une autre caractéristique de l'agriculture tunisienne à savoir qu'elle est en permanence soumise aux aléas climatiques et que les nombreuses famines et disettes qui ont jalonné l'histoire de la Tunisie ont appris aux agriculteurs à avoir plusieurs activités afin de pallier aux fluctuations de la production. Nous verrons dans l'étude de cas, en deuxième partie, que la gestion de l'aléas peut être considérée aussi comme facteur déterminant de la pluriactivité.

Si l'importance de la pluriactivité est une donnée historique, comment peut-on, maintenant, relier ses variations à la conjoncture ?

On peut distinguer, nous semble-t-il, deux périodes de développement agricole qui ont imprimé leurs effets sur le développement de la pluriactivité. Cependant nous ne possédons de renseignements que sur la pluriactivité des chefs d'exploitations. Les transformations que l'on peut observer peuvent donc être contrebalancées par des mouvements concernant les autres membres de la famille.

La première période est celle qui va de l'indépendance au début des années 80. Elle se caractérise par une réduction de la pluriactivité de 49 % et 39,9 % accompagnée d'une stabilisation du nombre d'exploitations. Ce résultat doit être mis en rapport avec la place de l'agriculture dans le développement économique et social du pays, avec la modernisation de l'agriculture et la généralisation de la mécanisation et avec la politique des prix agricoles qui a été suivie tout au long de cette période.

Le schéma de développement économique et social fait peu de place à l'agriculture qui y est considérée comme un secteur d'appui aux autres secteurs de l'économie. Cela est valable aussi bien pendant les années 60 avec le modèle de substitution à l'importation que pendant les années 70 avec le développement de l'industrie de sous-traitance. L'agriculture devient, dans ces deux schémas, assurer la fourniture des besoins en consommation des populations, surtout de celles des villes, et soutenir les autres secteurs par un transfert de surplus et de main-d'oeuvre.

Parallèlement, en politique agricole, la modernisation du secteur a entraîné une plus grande spécialisation dont l'utilisation s'est pratiquement généralisée dans tout le pays entraînant une libération de la main-d'oeuvre et donc des possibilités de départ de l'agriculture mais surtout de nouveaux rapports de production avec inversion des mouvements fonciers; ainsi, ce sont les grands possesseurs des moyens de production (tracteurs) qui deviennent les preneurs des parcelles des petits agriculteurs, permettant à ces derniers d'aller vendre leurs forces de travail notamment sur les chantiers d'emploi.

Ces phénomènes qui ont été bien décrits pour le nord par E. MAkhlouf ont connu une accélération notable lors des deux chocs subis par l'agriculture, à savoir l'indépendance et l'arrêt de l'expérience des coopératives. Il s'en est suivi une réduction notable des rapports de production de "Kemmasset" et de "Dhara" (qui passent de 11 % en 1961/62 à 2,2 % en 1980) et un renforcement du faire-valoir direct grâce aux prestations de service.

Enfin, le deuxième aspect de la politique qui est important et a joué un rôle non négligeable dans l'évolution de la pluriactivité est la politique des prix; en effet, en relation avec la position de l'agriculture dans le schéma de développement, les prix agricoles à la production ont connu une certaine régression en terme réel. Cette situation qui défavorise le monde agricole a eu des répercussions assez importantes sur le développement de l'agriculture. Bien que ces incidences ne doivent pas être considérées de façon uniforme sur tous les types d'agriculture, la politique des prix a participé au blocage des structures agraires et au développement de la pluriactivité, surtout chez les petits, avec comme conséquence un développement inégal entre les villes et la campagne.

La période qui commence avec les années 80 caractérisée surtout par la réflexion sur la mise en place du VIème plan va être celle du changement, au moins au niveau du discours. L'agriculture prend alors une place centrale dans la politique de développement et la stratégie de développement devient diversifiée et plus incitative; de plus, le début de cette décennie correspond à une période de crise de toute l'économie en général et de l'emploi dans les secteurs autres que l'agriculture en particulier.

Cette nouvelle politique va se traduire par une augmentation de la part de l'agriculture dans les investissements publics et privés et par une politique des prix qui cherche à valoriser les produits agricoles et notamment les produits vivriers. Enfin, un ensemble de projets et d'institutions d'intervention dans le monde rural sera mis en place comme instrument de cette politique.

Il se dégage alors une double stratégie: une première pour le secteur des grandes exploitations étatiques et privées destinées à rendre plus attrayants les investissements dans le secteur agricole avec des mesures d'encouragement au crédit et des instruments d'encadrement tels que les banques de développement, l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles et la loi d'août 1982 d'encouragement à l'investissement dans l'agriculture, etc. Une deuxième stratégie pour les petites et moyennes exploitations qui vise d'une part à retenir les petits agriculteurs à la terre ou au moins de reporter l'échéance de leur départ en améliorant leurs revenus par des programmes spéciaux d'assistance et d'autre part à favoriser l'émergence d'une agriculture familiale "dynamique" capable d'assimiler le progrès technique et de répondre aux besoins du marché, en particulier pour certains produits vivriers (céréales, viandes, lait, etc.).

Conjugée aux effets de la crise, il semble que cette stratégie nouvelle à deux composantes a permis, si l'on croit les statistiques, de retenir plus de monde à la campagne. Ainsi, le nombre d'exploitations a augmenté, passant de 355 000 en 1980 à 376 400 en 1985 et parallèlement on observe de nouveau un développement de la pluriactivité des chefs d'exploitation qui passe de 39,9 % à 43 % en 1985; ce qui marque un attachement plus fort à la terre, devenue source de sécurité en temps de crise mais aussi une valeur économique plus sûre et plus attrayante.

En conclusion de cette partie nous pouvons retenir les éléments suivants:

- La pluriactivité est un phénomène ancien qui a toujours existé et qui caractérise l'agriculture tunisienne.
- Les variations de l'importance de la pluriactivité des chefs d'exploitation sont en relation étroite avec la conjoncture économique.
- C'est une transformation de fond de l'emploi et des relations des familles avec l'exploitation qui s'opère depuis l'indépendance avec le départ des jeunes, le vieillissement des chefs d'exploitation et une participation féminine accrue dans le travail agricole.
- L'agriculture participe au revenu mais elle ne couvre pas les besoins croissants dûs à une plus grande intégration dans l'économie de marché et le recours à des produits achetés pour l'alimentation et pour la production.
- La pluriactivité intensifie les transferts entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie, transferts de valeurs et de main-d'oeuvre.

- L'importance de la pluriactivité dans les familles agricoles est à mettre en relation avec le maintien des exploitations depuis l'indépendance du pays. Le résultat est que toute politique de développement agricole qui voudrait réussir, doit prendre en compte ce phénomène et la logique de fonctionnement spécifique qu'il induit chez les agriculteurs. Le contraire entraînerait des transformations et des résistances qui pourraient être graves pour le futur de l'agriculture tunisienne.

Deuxieme Partie

Revenu et travail extérieurs dans la dynamique des exploitations agricoles - approche régionale

L'approche régionale porte sur une petite région du gouvernorat de Zaghouan, dans le Nord de la Tunisie; il s'agit des trois imadas de Bir M'cherga, Smindja et Gherifet.

Du point de vue bioclimatique, cette région fait partie du semi-aride, étage semi-aride supérieur, avec une pluviométrie autour de 350 mm. par an.

Elle présente une certaine diversité quant aux structures agraires et à l'occupation de l'espace. Celle-ci est modelée en partie par la colonisation qui a loti la plaine de Smindja pour les colons français, la plaine de Thibika pour les tunisiens sortant de l'école coloniale et a refoulé la population locale sur les versants des collines et sur les "habous" privés et religieux, avec par endroit des lotissements indigènes.

Par ailleurs, la zone qui se trouve non loin de Tunis (40 à 70 km) est traversée par une route de grand parcours (Tunis-Kairouan et Gafsa). De ce fait, l'agglomération du Fahs constitue un carrefour et un centre de rencontre; son marché hebdomadaire est un grand centre d'échange et de commerce. Zaghouan, siège du gouvernorat, regroupe un grand nombre d'administrations et de services. D'autres agglomérations ou villages de moindre importance sont inclus dans la zone tels que Smindja, Mograne avec l'Institut Supérieur d'Agriculture et surtout Bir M'cherga qui, grâce à un début d'industrialisation autour du barrage (cimenterie et conduites d'eau en ciment) constitue un pôle attractif assez fort pour la main-d'oeuvre locale.

1) Typologie des exploitations : fonctionnement et dynamique d'évolution

Dans le cadre d'une recherche collective (Ref.3) sur "les systèmes de production à dominante céréalière dans le semi-aride" nous nous sommes intéressés à l'identification des types de systèmes de production selon le fonctionnement du couple exploitation-famille et selon la dynamique d'évolution de l'exploitation. Cette recherche avait pour terrain les trois Imadas que nous venons de présenter plus haut.

Cette approche a permis de distinguer les exploitations selon leur logique de reproduction et la nature du processus d'évolution mis en oeuvre. Nous présentons dans ce qui suit les principaux résultats obtenus dans ce sens par cette recherche afin de nous en servir comme cadre de référence pour l'analyse du rôle du revenu extérieur dans la dynamique d'évolution des exploitations agricoles de la zone.

Les principaux résultats de la typologie sont la définition de trois grandes logiques par rapport à la destination de la production et du rôle que joue l'agriculture dans la reproduction de l'exploitation et de la famille. A l'intérieur de ces logiques nous avons distingué plusieurs types selon l'état d'évolution des capacités de production et les modalités d'évolution.

(a) logique de subsistance

On y regroupe des exploitations dont les produits sont en totalité ou quasi-totalité consacrés à l'alimentation familiale ; mais ceci n'implique pas, pour autant, une autarcie. Ainsi, pour pouvoir acheter les compléments alimentaires non produits sur la ferme et les intrants nécessaires à la production, les membres de ces exploitations ont recours au marché pour vendre les excédents de leurs produits. En outre, les revenus monétaires tirés de l'exploitation sont si maigres qu'ils sont obligés de rechercher des revenus extra-agricoles.

On y distingue par ailleurs trois types :

TYPE Ia: des exploitations de petite taille qui subsistent; elles ont connu peu de transformations dans le passé et ne font actuellement l'objet d'aucun investissement

TYPE Ib : de petites exploitations qui commencent à s'insérer dans les marchés de produits agricoles par accroissement du troupeau ovin. Ainsi, alors que dans le type précédant un éventuel surplus monétaire est en priorité consacré à des investissements non agricoles, il est ici affecté au développement de l'unité de production. Des contraintes au niveau foncier et à celui de la famille poussent au développement à travers l'élevage ovin.

TYPE Ib' : ce type a les mêmes caractéristiques que le type Ib avec comme seule différence une plus grande diversification des productions liée à des modalités d'évolution basées sur l'extension foncière et la diversification.

(b) Logique paysanne

L'exploitation joue ici un double rôle; produire pour la consommation et produire pour le marché afin de procurer un revenu monétaire. Plus intégrés, par suite de la commercialisation systématique d'une part des produits agricoles, leurs systèmes de production restent toutefois centrés sur des produits dont la destination principale est la satisfaction des besoins alimentaires de la famille. On y distingue les types suivants:

TYPE IIA : des exploitations céréalières engagées vers l'arrêt des activités agricoles. Ce sont des agriculteurs âgés, dont la charge familiale est réduite et la succession peu assurée par suite du départ des enfants vers des professions plus rémunératrices que l'agriculture. Ils cherchent de ce fait à réduire le travail et les charges de production. Dans d'autres cas c'est l'importance des revenus extérieurs qui explique la stagnation.

TYPE IIB : des unités sans ressources extérieures qui paraissent en difficulté. Provenant soit d'un héritage familial soit d'une attribution d'un lot OTD, ces exploitations, en l'absence de ressources extérieures se reproduisent telles quelles.

TYPE IIIa : des unités dont les capacités de production connaissent une augmentation à un rythme rapide sur la base d'une diversification des activités. La préparation d'une succession peut être un élément moteur dans ce type de dynamique. La localisation de l'exploitation quant à elle conditionne le type de spéculation. Le revenu extérieur peut être ici source du financement des transformations.

TYPE IIIb : des exploitations en transformation lente sur des spéculations traditionnelles pour la zone. Le cheptel et la possession d'un tracteur jouent un rôle important dans le cycle d'évolution et dans la dynamique.

TYPE IIIc : des exploitations de taille moyenne provenant du partage d'une grande propriété. Elles constituent de ce fait un type "réservoir" dans la mesure où, de création récente, elles peuvent évoluer de façon assez diverses.

(c) Logique commerciale

On regroupe ici des exploitations dont la production est essentiellement, voir exclusivement, destinée à la vente. Il ne s'agit pas seulement d'un accroissement des volumes produits mais bien d'un choix de production différent qui révèle d'autres relations entre famille et exploitation. Malgré des capacités de production élevées, elles ne sont pas toutes actuellement engagées dans un processus de transformation.

TYPE IVa : des exploitations constituées par le placement de capitaux extérieurs à l'agriculture, sans jamais susciter de vocation agricole dans les familles concernées. Elles sont toujours conduites par des absentéistes qui ont gardé ou adopté un mode de vie urbain. Elles sont appelées soit à rester dans un état statique soit à être cédées.

TYPE IVc : grosses exploitations traditionnelles, elles sont tenues par des familles locales et ne connaissent actuellement aucune transformation. Certaines sont passées par une récente période de développement et d'intensification qui n'a pas été concluante et elles sont actuellement dans une position d'attente.

TYPE IVb : des exploitations dont les capacités de production sont en transformation par diversification et intensification des productions. Elles avaient, dans un passé assez récent des systèmes de production proches de ceux du type IVc'. On assiste actuellement à la mise en place d'un nouveau système grâce à des investissements importants.

TYPE IVd : des exploitations constituées soit à partir d'héritages, soit par location et achat par des personnes pouvant être étrangères à la zone. Elles ont un système de culture très extensif et pratiquent des cultures spéculatives.

Le travail de l'équipe a déjà mis en évidence, lors de la typologie, le rôle important des revenus extérieurs dans la dynamique des exploitations. Notre propos, ici, est de systématiser l'analyse à l'intérieur des groupes de la typologie afin de saisir ce rôle avec plus de précision.

2) Approche du revenu et du travail extérieur dans la dynamique des exploitations agricoles

Nous allons au niveau régional et en ayant comme entrée privilégiée, à ce stade de la recherche, l'exploitation agricole, essayer d'apporter quelques éléments complémentaires de compréhension que nous n'avons pas pu saisir au niveau national. Il s'agit tout d'abord de vérifier certaines indications telles que l'importance de ce phénomène de façon générale et par la suite par type d'exploitations.

Ensuite, il nous semble important de saisir la relation qui existe entre la taille de l'exploitation et la nécessité d'un recours au revenu et à l'emploi extra-agricoles. Puis nous chercherons à caractériser la nature des relations qui existent entre le volume, la nature et la régularité du revenu extérieur et le type de dynamique que connaît l'exploitation; enfin nous nous intéresserons à l'influence du revenu extérieur sur les systèmes de production mis en place et à son incidence sur les relations entre l'administration de développement agricole et les exploitations concernées. Pour ce faire nous nous placerons dans les types précédemment définis.

(a) Le groupe des exploitants en subsistance

Nous avons vu que ce groupe se distingue par la permanence du revenu extérieur qui semble être une nécessité pour la reproduction de la famille et de l'exploitation.

La taille de l'exploitation, toujours inférieure à 20ha., semble être l'élément déterminant dans cette nécessité de recourir à un travail extérieur ou d'avoir un revenu extra-agricole. En effet, le suivi de la trésorerie de certaines exploitations de ce type¹ a permis de démontrer que les produits monétaires de l'exploitation sont généralement trop faibles pour pouvoir couvrir les besoins de la famille et que c'est grâce au revenu extérieur qu'ils sont en partie couverts. Nous avons dans plusieurs cas une correspondance assez frappante entre les dépenses familiales monétaires et le revenu extérieur; l'exploitation ne permet de dégager que des produits pour l'autoconsommation ou pour l'achat d'intrants (voir tableau ci-après).

Ceci explique donc la permanence du revenu extérieur avec des pourcentages proches de 100 % même s'il revêt des formes et natures différentes. L'étendue des relations familiales va jouer un rôle très important et les solidarités qu'elle permet de développer assurent aux plus vieux des exploitants qui ne peuvent plus travailler par eux-mêmes et qui n'ont pas le privilège de disposer d'une retraite d'avoir un revenu presque régulier. Les

1 Ce travail a été effectué dans le cadre du volet "Economie" du projet de recherche sur les systèmes de production (Ref.3) en collaboration avec M. GARA et L.G. SOLER (cf. Ref. 14).

plus jeunes pourront vendre leur force de travail avec, en transition, une période ou plusieurs membres de la famille vont avoir recours au travail extérieur en même temps.

Cela va donc définir plusieurs types de revenu extérieur qui sont soit ceux directement procurés par le chef d'exploitation ou par un de ces fils encore sous sa tutelle, soit ceux sous forme d'aide plus ou moins régulière de fils qui sont devenus indépendants et qui ont la charge d'un ménage propre.

C'est cette régularité du revenu extérieur et du travail aussi qui va être à l'origine de l'affectation et de la dynamique qu'il va permettre.

Aussi, la distinction faite entre les types de la logique de subsistance dépend de la nature du travail extérieur et de l'importance et de la régularité du revenu qu'il procure.

A des emplois fixes et bien rémunérés correspondent généralement des exploitations en évolution qui dégagent une certaine capacité d'accumulation dans ou en dehors de l'agriculture, alors que à des emplois occasionnels et mal rémunérés correspondent des exploitations en reproduction simple. Dans le premier cas, on rencontre des ouvriers permanents des grandes exploitations, mais aussi des chefs de chantier dans les carrières de sable et de pierre dans la région ou encore des retraités de la SNCF, etc.; c'est surtout quand plusieurs membres de la famille travaillent à l'extérieur qu'il y a les plus fortes évolutions. A l'opposé on retrouve des ouvriers occasionnels, agricoles ou non, et surtout des exploitants recevant une aide irrégulière de la part de leurs enfants. Chez ceux-ci il n'y a aucune possibilité de dynamiser l'exploitation et d'engager un processus d'accumulation.

Du point de vue de l'histoire des exploitations, plusieurs d'entre elles ont pu être constituées grâce au revenu extérieur à un moment de l'évolution de la famille où les besoins de celle-ci sont assez faibles; par la suite, elles participent à la reproduction de la force de travail, toujours à côté d'un travail extérieur. Ultérieurement elles constituent un revenu et une retraite à la fin du cycle familial. On a alors la succession suivante :

- 1ère phase : ouvrier permanent sur une grande exploitation, pouvant remonter à l'époque coloniale.

- 2ème phase : achat de petites parcelles avec toujours un travail comme ouvrier agricole.

3ème phase : exploitant agricole uniquement.

Ceci explique la permanence de la pluriactivité et celle des structures agricoles. Par la suite ce type d'exploitation est rarement appelé à disparaître car la succession est toujours assurée par l'un des enfants qui la reprend, toujours en pluriactif, ce qui aboutit souvent à des situations d'indivision de l'exploitation.

Quand le travail extérieur du chef de l'exploitation ou l'aide des fils est régulière, nous observons la possibilité d'engager une dynamique d'évolution de l'exploitation et la recherche d'un équilibre entre la production agricole et le revenu extérieur. Cette dynamique peut avoir comme base l'extension foncière avec achat de foncier et location, mais elle peut aussi être mise en oeuvre par le développement de certaines cultures spéculatives telles que le foin de vesce-avoine ou même l'aviculture. On peut là aussi distinguer des étapes et des processus différents suivant les exploitations. C'est généralement par la prise de terres en location et en association que débute ce processus avec, en parallèle, le développement de l'élevage ovin ; la mobilisation de cette épargne, par la vente d'une grande partie du troupeau, permet alors l'achat de la terre et l'accession au statut de propriétaire foncier qui semble être un objectif assez recherché. L'exploitation atteint par la suite, et assez vite dans la plupart des cas, un équilibre étant donné que les besoins familiaux se développent aussi, réduisant d'autant les capacités de l'exploitant à l'épargne. Ceci empêche le processus d'accumulation de continuer et annule toute possibilité de constitution de patrimoine foncier de grande taille (des exceptions existent toutefois).

Ceci aboutit alors à la constitution d'exploitations de petite dimension qui ne peuvent permettre l'abandon de l'activité extra-agricole. Elles constituent toutefois un complément des revenus extérieurs et une sécurité pour les moments difficiles et surtout pour la vieillesse.

Cette complémentarité entre le revenu extérieur et le produit de l'agriculture dans une logique de subsistance va permettre alors le maintien d'un volant de main-d'oeuvre assez important à la disposition des gros agriculteurs dont les systèmes de production extensifs exigent des besoins en main-d'oeuvre occasionnelle assez variables dans l'année. D'ailleurs, on observe le développement d'un ensemble de relations de clientélisme entre ces deux catégories d'exploitations et des relations de dépendance que les petits exploitants essaient de lever par la diversification des ressources de revenus agricoles et par le développement de leur agriculture (élevage et foncier). Le poids de l'aléas climatique, le développement des besoins de la famille, l'absence d'une stratégie de développement agricole qui soutient ce type d'agriculteurs empêchent la réussite de telles stratégies.

Ceux qui ont des emplois en dehors du secteur agricole n'envisagent que rarement l'abandon de leur exploitation. On observe même souvent un retour et un renforcement de l'activité agricole soit à la retraite soit lors de la mise en place d'un projet intensif; seulement, l'agriculture prend pour eux une place plus marginale et tend, dans certains cas, à devenir une activité de loisirs selon l'importance du revenu extra-agricole.

Dans tous les cas, l'emploi à l'extérieur va avoir une incidence sur les systèmes de production mis en place par ces agriculteurs.

Il y a tout d'abord une simplification du système de culture par suite du manque de disponibilité de la main-d'oeuvre. On a alors un système basé sur les céréales et la jachère, les premières servant principalement à l'alimentation humaine, la seconde comme support à l'activité de l'élevage. L'élevage lui-même est plus orienté vers l'élevage bovin, activité féminine dont la conduite ne nécessite pas de déplacements loin de l'habitat, au contraire de l'élevage ovin.

Par ailleurs, la maîtrise du processus de production devient plus difficile du fait de l'absence du chef de l'exploitation et du recours à l'entreprise pour la réalisation des travaux. Ceux-ci deviennent d'ailleurs dans la majorité des cas mécanisés, ce qui va rendre l'exploitation encore plus dépendante de l'accès aux circuits monétaires. Citons enfin, dans le cas des ouvriers agricoles, l'influence du modèle technique qu'ils observent chez les gros agriculteurs et dont ils propagent l'application dans des conditions de structures qui ne lui sont pas adaptées.

La nature des emplois que l'on rencontre dépend des opportunités offertes par l'environnement. Ainsi, en plus des emplois agricoles chez les gros agriculteurs (conducteurs de tracteur ou de machine agricole, manoeuvre, vachers, etc.) qui sont la plupart du temps des emplois occasionnels, on rencontre des travaux dans les carrières de matériaux de construction, dans les agglomérations telles que Le Fahs et surtout, depuis peu, dans le pôle industriel de Bir M'cherga qui s'est développé autour de la cimenterie; enfin, la proximité de Tunis offre de nombreuses possibilités de travail surtout dans le bâtiment.

Cette dynamique nouvelle, induite par la décentralisation de l'industrie risque d'être fort intéressante, car elle est à l'origine d'emplois de types nouveaux, comme les services et le commerce. Le développement de Bir M'cherga risque d'avoir des conséquences assez importantes sur l'agriculture de la région. Déjà certains agriculteurs se plaignent du drainage de main-d'oeuvre que cela occasionne.

En définitive nous sommes en présence d'une agriculture dont le fonctionnement, le développement et la reproduction se font grâce aux activités extérieures des membres de la famille. Sa fonction première est de constituer une base arrière et de refuge pour des salariés agricoles le plus souvent occasionnels. Elle est incapable, sans ce complément, de couvrir et de subvenir aux besoins des familles. Mais elle est nécessaire pour tamponner la faiblesse et l'irrégularité des revenus extra-agricoles.

Sur la zone du projet presque tous les exploitants de ce groupe disposent d'un complément de revenus qui est procuré soit par l'environnement immédiat des exploitations soit grâce à des déplacements plus ou moins importants jusqu'à Tunis et même plus loin.

Cette situation semble de plus être liée à l'absence d'une politique cohérente de développement pour cette frange d'exploitations qui est poussée à s'intégrer de plus en plus dans l'économie de marché et qui ne peut plus ainsi garder son autonomie. C'est d'ailleurs, pour notre zone, dans cette frange que se recrute le contingent le plus faible d'exploitants touchés par les projets de développement et par les actions d'encadrement et d'organisation de l'agriculture (voir les chiffres pour le projet Apmane ci-après).

Nous avons en effet des exploitations agricoles de subsistance dont le rôle principal est d'assurer une production de sécurité. Cependant le recours au crédit entraîne la nécessité de commercialiser une partie de la récolte donc de ne plus donner la priorité à l'autoconsommation et de ne plus pouvoir assurer cette sécurité.

Repartition De La Population Touchee Selon La Faille et Le Nombre D'annees D'adheslon - Bir M'cherga

Strates	8	10	20	Total cumulé
Durée	+	+	+	
	10	20	50	
1 année	21	41	96	158
2 ans	4	18	47	69
3 ans	-	11	25	36
4 ans	-	3	11	14
5 ans	-	-	10	10
6 ans	-	1	1	2
7 ans	-	-	1	1
Total	25	74	191	290
% de la Strate	5 %	31,5	65,6	27,9

Source: Ref. 15.

Par ailleurs, la taille de l'exploitation est un obstacle notable, de même que le statut foncier (indivisions fréquentes), pour bénéficier de ces projets de développement. Enfin, la logique même de ces projets et les actions qu'ils proposent ne sont pas adaptées aux conditions de production et de travail des exploitations de petite taille en pluriactif. De toute manière nous n'avons jamais observé de dynamique d'évolution résultant de ces projets ou de l'action de l'administration de façon générale. Par contre les quelques

exploitations en évolution que nous rencontrons le sont grâce à des ressources extra-agricoles et régulières importantes.

(b) Le groupe des exploitants en logique paysanne

Déjà les recherches dans le cadre du projet ont mis en évidence, lors de l'élaboration de la typologie, qu'il existe des seuils de surface qui déterminent la possibilité de mise en oeuvre de certaines dynamiques.

Ainsi, si pour des surfaces supérieures à 20ha le revenu extérieur n'est plus nécessaire pour la reproduction simple de l'exploitation, il ne peut y avoir de reproduction élargie pour des exploitations inférieures à 35ha sans le concours de revenus extérieurs; ce n'est qu'à partir de 35ha que l'on peut avoir une augmentation des capacités de production grâce à la seule activité agricole.

Cela montre clairement la relation qui existe entre la taille de l'exploitation et le rôle du revenu extérieur dans la reproduction de l'exploitation. Ainsi, dans la tranche de superficie que couvre cette logique (de 20 à 100ha) nous n'avons qu'un type qui se caractérise par l'absence ou plutôt la faiblesse du revenu extérieur (type IIb). Tous les autres ont des revenus extérieurs importants soit par leur volume soit par leur rôle dans la dynamique d'évolution.

On rencontre alors différentes formes de travail et de revenus extérieurs en relation avec ces dynamiques.

Par rapport aux exploitations en logique des subsistance nous avons ici l'apparition de nouveaux types d'emplois, plus réguliers et mieux rémunérés, tels que des emplois permanents dans les sociétés nationales, ou de conducteurs d'engins de travaux publics, etc. Si certains sont encore locaux, d'autres sont dans les centres urbains. Certaines familles ont des revenus extérieurs provenant de membres en émigration vers l'Europe ou vers les pays arabes.

Mais le plus remarquable est sans doute l'utilisation de matériels (tracteurs, camionnettes) pour des prestations de service auprès d'autres agriculteurs. Ces prestations permettent d'une part de rentabiliser un matériel nécessaire à l'exploitation mais généralement surdimensionné par rapport aux besoins et aux systèmes de production mis en place. La commercialisation directe des produits agricoles de l'exploitation peut aussi être facilitée par la possession d'une camionnette ce qui permet ainsi un gain de valeur ajoutée. Cette commercialisation peut se faire aussi par l'intermédiaire de l'ouverture d'un commerce dans les villages, ce qui élargit encore le champ d'activité des exploitants et permet une meilleure utilisation de la main-d'oeuvre familiale.

Nous distinguons globalement deux types de situation sur la base des revenus extérieurs et de la dynamique d'évolution mise en oeuvre.

En premier lieu, des exploitations sans évolution notable et dont les revenus extérieurs sont, soit faibles par rapport à la production agricole et ne permettant donc pas de développer les capacités de production, soit très importants par rapport au revenu que procure l'agriculture et auquel cas cette dernière ne joue plus qu'un rôle secondaire dans la reproduction de la famille.

Dans le premier cas, nous avons généralement des familles dont les revenus extérieurs proviennent de l'aide des enfants. Cette aide qui est irrégulière et faible, n'est utilisée que pour pallier aux variations de la production et ne peut être le point de départ de la mise en place d'un processus d'accumulation; la reprise de l'exploitant par un des fils est toujours envisageable mais en double activité avec leur emploi actuel.

La deuxième situation correspond à des exploitations où c'est le chef d'exploitation qui possède un emploi. Cet emploi est régulier et bien rémunéré fait que l'agriculture n'est perçue que comme source de produits alimentaires et comme placement. Il y a rarement un projet de développement de l'agriculture par les fils qui ont généralement des emplois en ville et qui sont éloignés du mode de vie rural.

En deuxième lieu, nous distinguons des exploitants dont le revenu extérieur permet d'engager un processus d'évolution et de transformation de l'appareil de production. Ces évolutions sont là aussi de deux natures et correspondent à deux types de revenu extérieur.

Dans le cas de revenus extérieurs assez importants et provenant d'une activité complètement en dehors de l'exploitation, voire d'un autre secteur que l'agriculture, et concernant soit directement le chef d'exploitation soit l'un de ces fils, les transformations se font à un rythme assez rapide et vers des spéculations nouvelles et intensives. On cherche à mettre en place un appareil de production moderne que l'on pense plus rentable. Le recours au crédit peut aussi être important pour soutenir cette dynamique dont l'origine reste toujours des revenus extérieurs.

Dans d'autres cas, les revenus extérieurs proviennent d'une activité liée à l'agriculture telles que les prestations de service. Il s'agit alors d'une étape intermédiaire dans l'évolution de l'exploitation où l'on peut distinguer généralement les phases suivantes:

- existence d'une base foncière
- développement du cheptel ovin et bovin
- bonne campagne agricole accompagnée de la vente d'une partie du cheptel ovin et bovin
- acquisition du tracteur ou d'une camionnette
- reprise du processus de développement du cheptel et du foncier.

Ici aussi, l'évolution des besoins de la famille peut être un frein à cette dynamique qui est généralement limitée par l'assise financière que dégage le système exploitation-famille et par les limites du marché foncier qui ne permet pas d'étendre cette politique à l'infini. Par ailleurs, le modèle lui-même n'est plus porteur du fait de la concurrence entre agriculteurs ayant même la dynamique et entre ces agriculteurs et la société nationale de motorisation pour les prestations de service.

Certains agriculteurs, pour dépasser ce blocage, transforment profondément leur système de production en intensifiant et en diversifiant leurs productions; cela correspond alors à la modalité que l'on a décrit précédemment. Elle peut s'accompagner d'une réduction des superficies en exploitation, d'un recours au crédit et d'une utilisation intensive de la main-d'oeuvre familiale.

Il y a donc d'une part, une relation directe entre la dynamique d'évolution et l'importance du revenu extérieur et par conséquent entre ce dernier et le système de production mis en place. On remarque que la mise en place de spéculations diversifiées et intensives est associée à l'existence d'un revenu extérieur important et régulier, cela pouvant correspondre à une vision moderniste et productiviste de l'agriculture; par contre les systèmes purement agricoles pratiquent des cultures traditionnelles pour la région.

L'existence de revenu et de travail extérieurs dans les familles agricoles en logique paysanne n'aboutit pas nécessairement à la multiplication des systèmes de production, bien au contraire, mais cela va s'accompagner de l'apparition de la main-d'oeuvre salariale de façon plus systématique et surtout d'une participation accrue de la main-d'oeuvre familiale (allant jusqu'à l'arrêt de la scolarisation des enfants). Dans d'autres cas cela correspond aussi à la présence sur l'exploitation de plusieurs familles avec une division particulière du travail, certains membres ne s'occupant que de l'exploitation alors que d'autres sont employés à temps plein à l'extérieur.

De même pour les relations avec les organismes de développement, l'existence de revenu extérieur va les rendre plus laches et le recours aux projets, pour mettre en oeuvre une dynamique d'évolution, va être plus rare. Nous avons pu remarquer que c'est donc principalement grâce au revenu extérieur que les transformations du système sont mis en place. Le recours à l'emprunt et aux projets vient simplement renforcer ces dynamiques et leur permettre de pallier aux aléas climatiques; là où le revenu extérieur est plus faible, le recours aux projets est plus important et plus régulier.

En conclusion nous pouvons retenir les éléments suivants:

le revenu extérieur prend une signification nouvelle puisqu'il est l'élément moteur dans la mise en oeuvre de stratégies d'accumulation et de transformation des systèmes de production.

- cela concerne des exploitations plus intégrées à l'économie de marché et donc plus dépendantes de leur environnement pour leur reproduction: besoin en main-d'œuvre permanente ou occasionnelle, écoulement des produits nouveaux et plus fragiles (fruits et lait), processus d'extension foncière et enfin besoin d'opportunité de travail extérieur.

- pour ce dernier élément on note une forte concurrence en ce qui concerne les prestations de services et un net développement des emplois dans le commerce, les services et les industries locales, ce qui peut être un élément nouveau dans ce type de dynamique.

(c) Le groupe des exploitants en logique commerciale

Notre travail d'approfondissement n'a porté jusqu'à présent que sur les deux premières logiques puisque nous nous sommes intéressés uniquement à l'agriculture familiale ; nous sommes conscients toutefois qu'il nous faut élargir notre champ d'investigation afin de pouvoir saisir pleinement les relations qui existent à l'échelle de la région entre les différentes exploitations et de pouvoir alors porter un jugement sur la reproduction de cette agriculture dans son ensemble.

Notons toutefois que pour la région, l'existence de revenu extérieur pour les grandes exploitations est aussi répandue que pour les autres types d'exploitations; toutefois la nature et le rôle de ce revenu sont différents.

Ainsi, nous rencontrons des exploitations dont l'existence même est due au revenu extérieur. Elles constituent un placement de capitaux provenant d'autres activités des membres de la famille. Dans d'autre cas, c'est le type d'évolution, assez rapide et soutenue, avec de forts investissements qui est rendu possible par l'existence d'un fort revenu extérieur qui, même s'il ne participe pas directement au financement de l'agriculture, soustrait la couverture des besoins familiaux à la charge de celle-ci.

Dans tous les cas, ces exploitations sont le siège d'offres d'emplois pour les petits agriculteurs environnants; il y a de ce fait un ensemble de relations qui s'établit entre ces deux catégories, relations de dépendance et de clientélisme, car la reproduction de chacune des deux est dépendante de l'autre. Nous l'avons déjà remarqué pour les petits propriétaires dont le revenu tiré de l'emploi agricole procure, dans de nombreux cas, un complément de revenu nécessaire à la reproduction de leur famille. Pour les gros exploitants, le système de production qu'ils mettent en place et la faible participation de leur famille au processus de production font qu'ils ont besoin d'une main-d'oeuvre, tant permanente qu'occasionnelle, à laquelle ils n'assurent qu'une partie de la couverture de ses besoins.

3) Conclusion

Au niveau de la région, nous avons donc en premier lieu une confirmation de l'importance de la pluriactivité dans les familles agricoles ainsi que des revenus extérieurs, importance par le nombre d'exploitations concernées par ce phénomène, importance dans la dynamique et la reproduction de l'agriculture locale.

En effet, toutes les exploitations sont concernées et à des forts degrés et leur reproduction ou évolution semblent être conditionnée par le travail extérieur de l'un au moins des membres de la famille ou par la présence d'un revenu extérieur quelconque.

Il y a de ce fait une recherche générale de diversification des sources de revenu, recherche qui a pour objectif de ne pas faire dépendre la reproduction de la famille du seul produit de l'agriculture, soit du fait de la faiblesse de ce revenu et de son incapacité à assurer la reproduction simple de la famille, soit du fait de l'impossibilité d'assurer une accumulation satisfaisante grâce au seul revenu agricole. A cela s'ajoute le poids des aléas qui pèsent sur l'agriculture de la zone. En premier lieu se trouve l'aléa climatique. A cause de cet aléa cette stratégie de diversification des revenus prend une signification spécifique pour ce type de zone où la production agricole connaît des variations très importantes avec tantôt de bonnes années tantôt de très mauvaises d'où le rôle de régulation que peut jouer un revenu extérieur plus ou moins régulier.

Mais ce rôle va être différent selon la situation du système de production et l'état des capacités de production. Ainsi, pour les petites structures, l'emploi extérieur joue le rôle de survie et de maintien de l'exploitation, l'agriculture à elle seule ne pouvant assurer cette fonction. Pour les structures moyennes, engageant un processus d'accumulation, c'est le revenu extérieur dans la majorité des cas qui va permettre un tel développement ; c'est d'ailleurs dans cette perspective que l'on assiste souvent à la diversification des activités des sources de revenu comme étape préalable à l'intensification et à la diversification des productions. Enfin, pour les gros exploitants, cela constitue une recherche de rentabilité et de profit avec le départ des capitaux de l'agriculture vers des activités plus rémunératrices telles que le bâtiment et l'immobilier ou la recherche d'une sécurité et d'un placement par l'acquisition de foncier.

Il en découle que l'agriculture locale, dans sa diversité, fonctionne de façon assez autonome par rapport au pouvoir central et qu'elle développe des dynamiques qui sont en dehors de l'emprise des politiques de développement agricole. En effet, par la diversification de leurs revenus, les exploitants sont capables de mettre en oeuvre des dynamiques qui échappent aux orientations de l'administration et à ses différentes incitations. Ces dynamiques qui aboutissent soit au maintien simple soit à l'accumulation dans l'agriculture, ne font que rarement, ou alors en appoint, appel aux aides de l'Etat et à son appui. L'agriculture locale fonctionne et se reproduit dans une assez grande autonomie par rapport aux choix qui sont faits par les services de développement agricole comme peut en témoigner le maintien des structures agraires du fait que la succession est toujours assurée sur l'exploitation.

Par ailleurs, les exploitations ont développé entre elles de fortes relations d'interdépendance, surtout en ce qui concerne l'emploi, mais aussi les échanges de matériels par la pratique des prestations de services qui, en libérant la main-d'oeuvre des activités de l'exploitation la rend plus disponible pour un éventuel emploi dans les grosses unités ou dans le secteur extra-agricole.

On voit bien ici, que ce sont d'une part les structures agraires qui déterminent et favorisent le développement de la pluriactivité, mais aussi l'environnement économique et social.

La proximité de Tunis a fait de la région un centre d'émigration assez important, les agglomérations rurales jouant le rôle de transit. Mais c'est surtout le développement de l'industrie locale autour du barrage de Bir M'cherga qui semble pouvoir jouer un rôle encore plus déterminant dans l'évolution de ce phénomène. Enfin, c'est toute la politique de développement agricole mais aussi de développement économique et social qui peut aussi jouer un rôle dans cette évolution.

Conclusion

Analysées ailleurs (Ref.16) comme une réponse à la modernisation de l'agriculture et comme une alternative au départ et à la prolétarianisation ou comme une étape transitoire avant celle-ci, la pluriactivité des familles agricoles et l'importance des revenus extérieurs dans la formation sociale tunisienne doivent être analysées dans une autre perspective.

Nous avons essayé de montrer, ici, les arguments qui poussent vers ce changement de perspective et dont les principaux sont la permanence de ce phénomène depuis une période assez lointaine et surtout sa généralisation à toutes les couches d'agriculteurs. Au niveau national il s'agit alors d'aborder le problème du point de vue de sa relation avec la conjoncture économique et politique en termes de variations; par contre c'est au niveau régional que l'on peut mieux saisir son importance dans le fonctionnement et la reproduction des exploitations agricoles en le considérant comme un phénomène structurel et constitutif de cette agriculture.

Ainsi, nous avons pu montrer comment les différentes politiques agricoles, si elles ont permis de modifier le sens des variations, n'ont eu que peu d'effets sur l'importance globale de ce phénomène. De plus ces variations peuvent cacher des transformations profondes dans la structure de l'emploi agricole et donc de ses relations avec les autres secteurs de l'économie à travers les échanges de main-d'oeuvre et les transferts de valeurs.

La prise en compte de la pluriactivité et du revenu extérieur comme éléments constitutifs de l'agriculture régionale a permis alors de mieux saisir la dynamique des exploitations et la rupture qui existe entre leur fonctionnement et les actions de développement, rupture due à la non prise en compte de ces éléments dans l'approche des politiques agraires.

Il convient en effet d'insister sur le fait que, par les multiples fonctions que joue la pluriactivité dans le secteur agricole mais aussi entre ce secteur et les autres secteurs, elle ne peut être occultée ni réduite à une stratégie alternative ou à une forme de résistance des agriculteurs à une politique de développement qui leur est défavorable. La pluriactivité dans l'agriculture n'est pas non plus un frein au développement; elle permet au contraire d'initier et de soutenir des dynamiques d'accumulation et de développement. Elle doit, tout simplement, être prise en compte dans les programmes de développement afin que ceux-ci aient des chances de réussir.

References Bibliographiques

1. Institut National de Statistiques (1984). "Recensement général de la population et de l'habitat" 30 mars 1984, volume N 5 - caractéristiques économiques - 199 pages.
2. EL AMAMI, S. (1982) "Evaluation de l'expérience de mise en valeur des terres agricoles en Tunisie" - C.R.G.R. - 1982 - 64 pages (en arabe).
3. Collectif (1986). "Les systèmes de production dans le semi-aride: première approche de la dynamique des exploitations dans la région de Zaghouan" - Annales de l'INRAT - vol.59, 1986 - 230 pages.
4. VALENSI, L. (1977). "Fellahs tunisiens: l'économie rurale et la vie des campagnes aux XVIIIe et XIXe siècles" - Ed. Mouton - 1977 - 421 pages.
5. Collectif (1957). "Niveaux de vie lié à l'agriculture" - in Compte rendu du Colloque International sur les niveaux de vie en Tunisie - Tunis 10-17 Octobre 1955. Ed. PUF - 1957 - 140 pages.
6. Institut National de Statistiques (1982). "Enquête population - emploi 1980" - Volume National INS - Décembre 1982 - 302 pages
7. Ministère de l'Agriculture (1985). "Enquête agricole de base 1985" - DPSAE - Décembre 1985 - 123 pages.
8. Secrétariat d'Etat au Plan et à l'Economie Nationale. "Structure des exploitations agricoles en Tunisie: Enquête de 1961/62" 90 pages.
10. ZGHAL, A. (1968). "Changement de système politique et réformes des structures agraires en Tunisie: in RTSS du CERES - N 12 - Janvier 1968 - Pages 9 à 32.
9. Ministère de l'Agriculture (1980). "Enquête agricole de base 1980" - DPSAE - Décembre 1980 - 79 pages.
11. PONCET J. (1962). La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881" Thèse d'Etat, Coll. "Le Monde d'Outre-Mer - Passé et présent - Recherches Méditerranéennes, Mouton 1962, 700 pages.
12. ZAMITI, K. (1977). "Exploitation du travail paysan en situation de dépendance (Tunisie)" - In les Temps Modernes du Maghreb, Les Temps Modernes, octobre 1977, p. 312 à 333.
13. MAKHLOUF, E. (1968). "Structures agraires et modernisation de l'agriculture dans les plaines du Kef - Les unités coopératives de production" - in Cahiers du CERES, Série géographique N 1, 1968, 248 p. + années.
14. ELLOUMI, M., GARA, M., MERCIER, G., SOLER, L.G. (1986). "Analyse du fonctionnement des exploitations agricoles en situation aléatoire: gestion des ressources et des stocks" - in Comptes rendus du Séminaires de Djebel Ouest 7-8-9 Octobre 1986 (à paraître).

15. HAMMAMI, M., HARZLI, T. (1986). "Essai d'évaluation d'un projet de développement dans une région céréalière du Nord Tunisien" - Mémoire de fin d'études INPSA. Dijon - 1986.
16. Association des Ruralistes Français (1984). "La pluriactivité dans les familles agricoles" ARF Edition - Mars 1984 - 343 pages. - "Iles agricoles" - ARF Edition - Mars 1984 - 343 pages. "Icoles" - ARF Edition - Mars 1984 - 343 pages.

Summary

In Tunisia agriculture is no longer (if it has ever been) the sole source of reproduction of farms and rural households. Existing census data fails to indicate occupational multiplicity and diverse various of rural household income. The study traces the evolution of occupational multiplicity in rural Tunisia and its link with the overall political and economic environment. It argues that agricultural policy has not taken the importance of this phenomena and its variations into considerations.

The magnitude of occupational multiplicity varies in accordance with various types of households and within different strata of the rural population. Small-scale farmers owing less than 5 hectar represent the biggest proportion of those engaged in occupational multiplicity undertaken by those who are occupation multiplicity "less endowed with land" shows that the search for off-farm employment is undertaken out of necessity for more income to ensure the reproduction of the labour force than as a genuine diversification of activities in the rural areas. Besides, in most cases, the activities are related to agricultural work on other farms. For the stratum of the society engaged in work on farms larger than 100 ha, however off-farm employment is related to absenteeism which, here too, is a form of disengagement from agriculture.

Contrary to the assumption of its being a transitory trend, occupational multiplicity is an old phenomenon which has always existed and it is a structural and constituent element of Tunisian agriculture. Since the independence, significant changes in composition economic organisation, demographic and social processes within rural households are taking place i.e migration of young people, the ageing of heads of households and an increasing female participation in agricultural work. Agriculture contributes to household income but it is not sufficient for the growing needs of households resulting from more integration in the market economy. Non farm income has a new meaning because it is the fundamental element in the accumulation and transformation strategies of agricultural production. In the meantime, off-farm employment intensifies the transfer of value and labour between the agricultural sector and the other sectors of the economy.